

Titre professionnel monteur vendeur en optique lunetterie (En alternance)

Informations pratiques

PROGRESS SANTÉ

Contact : **Stéphanie CARLIER 01 44 54 24 24** s.carlier@progress-sante.com

RNCP 22279

Cette certification peut également être préparée par blocs de compétences

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : s.carlier@progress-sante.com

Tarifs : Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Formation

Fiche métier

Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail :

Monter les équipements d'optique-lunetterie.

Retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie.

Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures.

Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail.

Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique.

Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie.

Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

Rentrée

Courant décembre (chaque année)

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail.

Suivre les commandes et les mouvements de stock.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Caractéristiques de la formation

Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Anglais
- Comptabilité
- Mathématiques

Enseignements professionnels

- Analyse de la vision
- Etude technique du système optique
- Optique Géométrique
- Prise de mesure
- Réalisation technique
- Contrôle équipement

Durée

En alternance :

Durée : 6 à 8 mois

Statut : Salarié

Tarif : Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO de l'employeur)

Contrat : CDD de 6 à 8 mois

Contrôle continu : Evaluations régulières de la progression pédagogique, et mises en situation d'examen.

Stage : 3 jours par semaine chez un opticien

<p>Méthodes mobilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace numérique de travail - ateliers d'optométrie et de montage - 9 salles de cours +1 salle de travail - écrans numériques 	<p>Rythme de l'alternance</p> <p>Emploi du temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année : 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise - 2^{ème} année : 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise
<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Contrôle continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un devoir sur table d'une heure par semaine - 3 Examens Blancs annuels <p>Examen de fin d'année</p> <p>A la fin de l'année, après réussite d'un examen écrit et oral, l'étudiant pourra obtenir le Titre professionnel de technicien en montage et vente d'optique-lunetterie. (Titre RNCP 22279 de niveau 4 certifié par le Ministère du Travail)</p> <p>Le titre permet une insertion dans la vie active et une poursuite en 1^{ère} année de BTS Opticien Lunetier.</p>	<p>Suite de parcours post diplôme</p> <p>Poursuites des études : BTS Opticien-Lunetier</p> <p>Passerelles d'étude : NON</p> <p>Nos Taux session 2023 : ouverture de la formation en septembre 2023</p>
<p>Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)</p> <p>Tous Bacs généraux et Bacs technologiques et Bacs Pro Optique</p>	<p>Admission définitive à la signature d'un contrat d'alternance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après la validation de la candidature par la commission de l'établissement - À la signature d'un contrat d'alternance - À signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les étudiants en initial
<p>Méthodes pédagogiques mobilisées :</p> <p>Nos formateurs utilisent les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives dans les cours généraux. Dans le cadre des ateliers techniques, c'est la méthode de découverte qui est le plus employée. Nos formations sont rythmées par des exemples concrets issus de la pratique professionnelle (cas pratiques, jeux de rôles, gamification, ...)</p>	